# GRADE, METIER, EMPLOI

|  |  |
| --- | --- |
| **Grade** | Cadre de Santé |
| **Emploi** | Cadre de Santé |
| **Métier** | Cadre de Santé |
| **% temps** | 100% (50% SUAL-Consultation et 50% CSAPA-SUAL Détention) |

# AFFECTATION

|  |  |
| --- | --- |
| **Pôle** | Pôle MOPHA |
| **Structure interne**  **(CR - *Code et Libellé)*** | CR 0214 - S.U.A.L.  Cr 0152 – Service C.S.A.P.A – Budget U |
| **Unité fonctionnelle**  ***(Code et Libellé)*** | 1985 – E.L.S.A  1986 – C.L.A.R.R.A  2006 – C.S.A.P.A |

*S.U.A.L : Service Universitaire d’Addictologie de Lyon*

*C.S.A.P.A : Centres de Soins d’Accompagnement et de Prévention en Addictologie*

*E.L.S.A : Equipe de Liaison et Soins en Addictologie*

*C.L.A.R.R.A : Consultation Lyonnaise Ambulatoire de Recours et Recherche en Addictologie*

# RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

**Liaisons hiérarchiques :**

* Direction des Soins
* Cadre(s) Supérieur(s) de Santé assistant(s) du chef de pôle

**Liaisons fonctionnelles :**

* Médecin participant au protocole d’organisation
* Cadres de santé
* Equipes soignantes et d’encadrement des structures en lien avec la coordination du parcours de soin des patients
* L’administration pénitentiaire

# AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

* Travail en repos fixe sur la base de 38h20
* Horaires : 9h – 17h
* Amplitude horaire : du lundi au vendredi 8h – 18h
* La présence et les horaires peuvent être modulables en fonction des nécessités de service
* Le cadre de santé participe à l’organisation polaire : suppléances, groupes de travail, missions transversales
* Les congés sont pris conformément à la note GTT annuelle et dans le respect de l’organisation du service

# CARACTERISTIQUES DU LIEU D’EXERCICE

Le **pôle MOPHA** (Médecine-Odontologie-PHarmacie-Addictologie) est l’un des 10 pôles d’activité du CH Le Vinatier. Pôle transversal, non sectorisé, toutes ses activités et missions se font au profit de l’ensemble de l’établissement et des patients qu’il accueille.

## Trois Unités d’Hospitalisation

* L’Unité de Médecine-SMR possède 9 lits de médecine et 15 lits de SMR. Elle est destinée à la prise en charge des malades présentant une pathologie somatique grave et une affection psychiatrique plus ou moins sévère.
* Les Unités du Service Universitaire d’Addictologie de Lyon, SUAL-HC de 14 lits d’hospitalisation complète et SUAL-HDJ de 17 places d’hôpital de jour, sont ouvertes depuis le 09 décembre 2024 et accueillent les patients en sevrage complexe.

## Unités de consultations

### Service Universitaire d’Addictologie de Lyon (SUAL-Consultations)

Le Service Universitaire d’Addictologie regroupe l’équipe ELSA et CLARRA

### L’Equipe de Liaison et Soins en Addictologie (SUAL ELSA) et l’unité CLARRA (SUAL-Consultations)

Ces 2 structures ont pour missions de :

* Développer les aspects d’évaluation
* Prendre en charge en addictologie des patients atteints de troubles psychiatriques
* Assurer la coordination des différentes structures lyonnaises réalisant des prises en charges en addictologie
* Développer la recherche biomédicale et l’évaluation des pratiques et des projets en addictologie au niveau lyonnais

### L’unité SUAL-CSAPA DETENTION

**Les** **Centres de Soins d’Accompagnement et de Prévention en Addictologie** (CSAPA), référents en milieu pénitentiaire, accompagnent les personnes présentant des conduites addictives pendant leur incarcération (consultations, prescription des traitements de substitution aux opiacés, etc.) et peuvent également préparer à la sortie. Le CSAPA qui dépend du pôle MOPHA se situe à la Maison d'Arrêt de Lyon-Corbas.

La Maison d’Arrêt de Corbas accueille les détenus des 13 Etablissements de la région pénitentiaire Rhône Alpes Auvergne qui lui sont confiés par la carte sanitaire. Les spécificités des missions de soins concernent des personnes faisant l’objet d’une incarcération en tant que prévenus ou condamnés.

Le Cadre de Santé affecté au CSAPA exerce ses missions au sein de la Maison d’Arrêt de Lyon-Corbas et au CH Le Vinatier.

Le CSAPA, référent en milieu pénitentiaire propose aux personnes détenues (femmes et hommes) en difficulté avec des comportements d’usage et des addictions, des accompagnements individuels et groupaux. Ce travail s’articule en étroite collaboration avec les structures du milieu libre : secteur spécialisé en addictologie et secteur de l’action sociale. Les missions du CSAPA référent reposent sur un accompagnement pluri professionnel pour une préparation à la sortie des usagers.

Les modalités d’intervention de l’équipe pluri professionnelle s’articulent autour de 3 axes :

* L’accueil, l’évaluation, l’information et l’orientation des personnes détenues concernées par son action ;
* Soins (surveillance sevrage, TSO), RDRD (Réduction Des Risques et des Dommages) et dépistage
* L’accompagnement des usagers pour une préparation à la sortie globale : prévention, soins et insertion sociale.

Les prises en charge médicales, paramédicales, psychologiques, socio-éducatives, s’exercent avec le libre consentement de l’usager. Dans le respect de la loi, toute personne qui le demande, a droit à l’anonymisation de toutes les données qui la concerne.

### L’unité ECLAH

**L’unité ECLAH** (Equipe de Coordination Lyonnaise des troubles de l’Attention et de l’Hyperactivité) est une équipe de coordination, de formation et de recours auprès des personnes et des structures concernées par le trouble déficitaire de l’attention avec ou sans hyperactivité. Les missions externes se distribuent entre une activité de sensibilisation de la population, de formation des professionnels et de structuration d’un réseau de soin adapté aux besoins du territoire.

Cette unité travaille en lien avec le secteur libéral, les établissements de santé ou médico-sociaux et les associations de patients. Cette équipe reçoit des patients pour des consultations psychologiques et psychiatriques de 3ème ligne ou pour une prise en charge en psychoéducation.

L’unité ECLAH dirige l’organisation de réunions de concertation pluridisciplinaires pour permettre aux professionnels de santé d’être accompagnés dans les étapes diagnostics ou thérapeutiques en lien avec les patients porteurs de formes complexes

### DARJELY

**Le dispositif DARJELY** (Dispositif d'Accompagnement en Réseau pour l’accès aux soins psychiatriques et addictologiques des Jeunes migrants en Errance à Lyon), en collaboration avec l’association le MAS, a pour mission la coordination du parcours de soins addictologiques et psychiatriques auprès des jeunes migrants en errance, en lien avec les services d’Action Sociale en lien avec le public ainsi que la PASS Psychiatrique, le SUAL (service Universitaire d’Addictologie de Lyon et le CSAPA SUAL Détention.

### La Plateforme Somatique

**La plateforme somatique** est composée des services suivants : le service de Rééducation-Réadaptation, le service diététique, l’équipe médicale de proximité, la pédicurie et les soins infirmiers. Des consultations médicales spécialisées sont proposées : des consultations de gynécologie et des consultations ORL.

### L’Hôpital de jour de Médecine (HDJ-Médecine)

**Hôpital de jour de Médecine** est de 9 places. Il propose des soins de bilan en demi-journée sur des lignes de soins très précises tel que :

* Nutrition
* Santé bucco-dentaire
* Bilan d’autonomie
* BPCO
* HDJ-CoReSo : dispositif d’accompagnement de patients vers les soins somatiques.

### L’Odontologie

**Le service d’Odontologie** est un centre de ressources et contribue à l’amélioration de l'accès aux soins dentaires des patients suivis en extrahospitalier (CoReSo) et en addictologie.

### La PASS

**Les Permanences d'Accès aux Soins de Santé** sont des dispositifs de prise en charge médico- sociale pour les personnes en situation de précarité (présentant souvent un cumul de facteurs de précarité : précarité de logement, précarité financière, isolement social, difficultés d'ordre psycho-social...) qui ont besoin de soins externes et qui ne peut y accéder en raison de l'absence de couverture sociale

# DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

Le cadre de santé exerce son activité sur deux sites :

SUAL-Consultation : Bâtiment 502 – CH le Vinatier

CSAPA-SUAL Détention : Maison d’Arrêt de Lyon-Corbas, 40 boulevard des Nations – B.P. 351 – 69962 CORBAS

Le CSAPA-SUAL Détention assure l'accueil, l’évaluation, l'information, l'orientation et l'accompagnement des usagers incarcéré(e)s qui rencontrent des difficultés dans l'usage de substances psychoactives licites et/ou illicites (médicaments, alcool, drogues) ou qui sont en butte à des addictions sans produit à la Maison d’Arrêt de Lyon-Corbas.

Implanté en milieu carcéral, la structure est indépendante de l'Administration Pénitentiaire. En tant que service de soins, le CSAPA-SUAL Détention dépend du SUAL du Centre Hospitalier le Vinatier.

Son action est fondée sur les principes et les valeurs du service public : elle repose sur l’éthique et le respect de la personne prise en soins, sur le respect de l’égal accès aux soins, la bienveillance, la bientraitance, la confidentialité et la neutralité.

Le cadre de santé assure la gestion, l’organisation, la coordination et le contrôle de l’ensemble des activités de soins dans le but d’assurer la sécurité des patients et des professionnels sous sa responsabilité, ainsi que la continuité, la sécurité et la qualité des soins dispensés dans les différentes unités. Il collabore, dans le cadre de ses compétences, avec tous les membres de l’équipe pluri- professionnelle ainsi qu’avec l’ensemble des intervenants de la prise en soins.

Dans le respect de la politique générale de l’établissement et de la direction des soins, il est responsable de :

* L’organisation des soins
* La mise en œuvre du projet de pôle et du projet de service
* La gestion de la continuité, de la qualité et de la sécurité des soins
* Le management des équipes: accueil, information, animation, organisation de la continuité soignante, gestion de la dynamique d’équipe. Il évalue les compétences des professionnels sous sa responsabilité et les accompagne vers une montée en compétence par le biais de formations adaptées. Il participe à la formation des étudiants en stage (maître de stage) en lien avec les tuteurs et les référents de stage.
* La mise en œuvre de la démarche qualité au sein de l’unité et du pôle. Garant de la qualité des soins, il organise, assure le suivi et l’évaluation des prestations de soins. Il met en place et assure le suivi des procédures qualité de l’établissement dans l’unité.
* La prévention et la gestion des risques envers les patients et les professionnels
* La gestion administrative, technique, logistique et budgétaire des unités fonctionnelles, en lien avec le cadre administratif de pôle.
* Il travaille en collaboration avec les médecins de l’unité et l’équipe pluridisciplinaire. Il travaille en lien avec les cadres de santé et les autres médecins du Pôle.
* Il travaille en collaboration avec le personnel pénitentiaire dans le respect des missions de chacun et des règles de la pénitentiaire.

# ACTIVITES PRINCIPALES

## Management des ressources humaines

* Accueillir, informer et orienter les professionnels sous sa responsabilité
* Mettre en place une organisation garantissant la qualité, la continuité et la sécurité des soins, dans une dynamique complémentaire avec l’ensemble des cadres du pôle
* Gérer les plannings dans le respect de la note GTT
* Organiser et gérer l’activité des paramédicaux dans la dynamique d’une articulation complémentaire avec l’ensemble des cadres du pôle
* Programmer, animer les différentes réunions d’équipe
* Accompagner les équipes vers le changement en lien avec les évolutions des pratiques, les projets polaires ou institutionnels
* Evaluer les compétences des professionnels et les accompagner dans la définition d’un projet de formation : recueillir leurs besoins en formation et veiller à l’acquisition ou au maintien des compétences en proposant des formations polaires ou institutionnelles, individuelles ou collectives.
* Participer à l’élaboration des projets de formation de service et de pôle en collaboration avec l’ensemble de l’encadrement médico-infirmier
* Préciser les domaines de compétence des différentes catégories de personnel et veiller à leur articulation
* Identifier les ressources pédagogiques de l’unité et favoriser la mise en place du dispositif tutorat
* Assurer l’organisation des stages et le suivi des étudiants au regard des politiques d’encadrement institutionnelle et polaire

## 7.2. Gestion des soins

* Organiser l’accueil des patients: accueil, information, orientation, prise en soins
* Organiser et gérer l’activité des paramédicaux dans une dynamique participative et constructive
* Organiser la continuité des soins dispensés dans le respect de la dignité et des droits du patient
* Participer à l’élaboration et à la mise en œuvre du projet de soins au sein de l’unité

## 7.3. Gestion administrative

* Assurer la gestion administrative des structures
* Recueillir les éléments nécessaires à l’appréciation et la valorisation de l’activité des unités
* Veiller à la saisie de l’activité dans le DPI
* Rédiger le rapport d’activité annuel de l’unité
* Mettre en place et assurer le suivi des moyens d’évaluation proposés par l’établissement
* Prévoir et gérer les budgets alloués (sociothérapie, papeterie…) en lien avec les projets d’unités et le cadre administratif de pôle

## 7.4. Gestion logistique et technique

* Anticiper et gérer les approvisionnements en fonction des besoins, dans le respect procédures établies.
* Garantir des conditions d’hygiène, de confort, d’hôtellerie et de sécurité pour les patients accueillis en lien avec la règlementation et l’Equipe Opérationnelle d’Hygiène.
* S’assurer de l’entretien régulier du matériel, équipements et locaux en lien avec les services techniques, logistiques et le cadre administratif de pôle, dans le respect des bonnes pratiques et des modes d’utilisation du matériel.
* Veiller au respect des normes hospitalières

## 7.5. Gestion de la qualité, de la sécurité des soins et des personnes

* Développer une culture de la démarche qualité au sein de l’unité
* Mettre en place et assurer le suivi des procédures Qualité définies par l’établissement
* Garantir et évaluer la qualité des soins, de l’hygiène, du confort et de la sécurité des patients
* Participer à la réalisation d’audits
* Contrôler les traçabilités réalisées par l’équipe soignante
* Assurer le suivi des EI et organiser les CREX si nécessaire
* Inciter les professionnels à participer aux groupes de travail polaires ou institutionnels mis en place dans le cadre de l’amélioration des pratiques

# ACTIVITES SPECIFIQUES

La spécificité du poste de cadre de santé au CSAPA-SUAL Détention est qu’il se situe à l’interface entre l’équipe soignante et les partenaires internes et externes à la détention.

* Veiller à la bonne articulation du CSAPA et de ses différents partenaires (L’UCSA gérée par les Hospices Civils de Lyon, le SMPR et l’Administration pénitentiaire) pour que les patients détenus puissent accéder aux soins en conciliant, sécurité continuité et qualité des soins.
* Participer aux réunions avec les partenaires de l’administration pénitentiaire (réunions institutionnelles, commissions spécifiques et groupes de travail)
* Transmettre des informations fiables et adaptées
* Promouvoir et valoriser le soin et l’accès aux soins des personnes détenues
* Veiller à l’activité paramédicale en lien avec le projet médical de l’unité (actions de prévention, EPP, groupes thérapeutique, dispositif de protocoles de coopération,…)
* S’inscrire dans la mise en œuvre du circuit du médicament en détention en adéquation avec la réglementation, les recommandations faites lors des visites de certification et les contraintes liées au lieu d’exercice
* S’impliquer dans le déploiement des projets du pôle en mettant en œuvre des organisations intelligentes
* Connaitre la réglementation de la prise en charge sanitaire des détenus en milieu pénitentiaire

# COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

* Capacité d’autonomie et d’initiative
* Capacité d’adaptation et d’anticipation
* Capacités relationnelles apaisantes et bienveillantes
* Capacités pédagogiques dans l’accompagnement des équipes, des étudiants
* Capacités d’analyse, de réflexion et de mise à distance
* Capacité à se positionner
* Capacité à appréhender l’organisation du service en tenant compte des contraintes inhérentes au milieu carcéral
* Compétence dans l’utilisation des logiciels bureautiques
* Sens de la rigueur et de l’organisation
* Capacité à gérer les priorités dans le travail
* Savoir rendre compte du travail effectué
* Capacité à faire preuve de discrétion et de réserve dans le respect de la déontologie
* Capacité à s’inscrire activement dans les différents projets (patients, unité, Pôle, institution)
* Avoir un intérêt pour la recherche
* Sens de la mission de service public
* Esprit de solidarité entre cadres de santé pour répondre aux besoins du Pôle et de l’institution

## 9.1 Diplôme requis

* Etre titulaire du diplôme de Cadre de Santé

## 9.2 Expérience professionnelle

* Expérience souhaitée en psychiatrie et en addictologie
* Connaissance du milieu carcéral

## 9.3 Connaissances spécifiques attendues

* Connaissance des règles et devoirs des agents de la fonction publique hospitalière

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **CARTE D’IDENTITE DU DOCUMENT** | | |
| **Pôle Emetteur** | | |
| Pôle MOPHA | | |
| **Modifications apportées par la nouvelle version** | | |
| Présentation du pôle avec les nouvelles unités d’hospitalisation | | |
| **Rédaction** | **Vérification** | **Validation** |
| A. RICHARD  Cadre supérieur FF | E. BLONDELLE  Cadre supérieur de santé FF | Pierre Hubert DUCHARME  Coordonnateur Général des Soins |